
REUNION DU 23 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois du mois de Décembre,
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de Mme DELONG, Maire

PRESENTS : MM. DA ROS B, DUBRANA S, LABIT D, LUDDECKE M, MERINO M, ROUSSEAU Y, PALLARUELO-ROLLAND K, TREJAUT K,

Excusée : Nicole ARNAUD

Procuration de Nicole ARNAUD à Monique LUDDECKE

SECRETAIRE DE SEANCE: LUDDECKE Monique

Décision Conseil d'Etat

Lecture par Madame Karine TREJAUT de la décision du Conseil d'Etat qui annule l'élection de Madame Christine ALLUE et déclare élue Madame Martine MERINO.

Délibération pour élire un ou deux adjoints suite au décès de Monsieur Serge LE BARO et annulation de l'élection de Madame Christine ALLUE.

Madame le Maire donne des explications sur les différentes possibilités d'élection :

Vote pour l'élection d'un adjoint supplémentaire

6 contre (DUBRANA S, DA ROS B, TREJAUT K, PALLARUELO-ROLLAND K, LABIT D, MERINO M)

4 pour (DELONG M, ROUSSEAU Y, LUDDECKE M, ARNAUD N)

Vote pour l'élection de deux adjoints supplémentaires

6 contre (DUBRANA S, DA ROS B, TREJAUT K, PALLARUELO-ROLLAND K, LABIT D, MERINO M)

4 pour (DELONG M, ROUSSEAU Y, LUDDECKE M, ARNAUD N)

Conclusion

Le conseil municipal fonctionnera avec un seul adjoint.

Monsieur LABIT évoque la possibilité d'un changement de Maire.

Madame le Maire refuse. La loi lui permet de rester à son poste.

Mesdames DUBRANA et TREJAUT sont persuadées qu'il est possible de gérer la commune avec un seul adjoint sur une commune de 400 habitants en associant les conseillers municipaux.

Délibération pour remplacer Monsieur Serge LE BARO et Madame Christine ALLUE aux divers syndicats.

SDEEG : Martine DELONG 10 voix pour

SISS : Monique LUDDECKE 10 voix pour

RPI : Martine MERINO 10 voix pour

Remplacement aux diverses commissions

Finances : Yves ROUSSEAU

Voirie – Accessibilité : Monique LUDDECKE

Personnel communal : Martine MERINO

Associations – Sport : Martine DELONG, Monique LUDDECKE

Communication et Culture : Sophie DUBRANA

Correspondant défense : Martine DELONG

Gens du Voyage : Martine MERINO

En qualité d'adjoint, Yves ROUSSEAU sera membre du conseil communautaire.

Madame le Maire communiquera le 24 Décembre une adresse mail sur laquelle les élus pourront lui communiquer leurs propositions.

Madame le Maire informe le conseil municipal que la décarbonisation de l'eau aura lieu au niveau du château d'eau en Janvier 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20 h 40